

EN 2019,

FRANCE TUTELLE EN CHIFFRES, C'EST

NOTRE
ACTIVITÉ

ASSOCIATIF

314 950€

DE MÉCÉNAT ET DONS RÉCOLTÉS

104

ADHÉRENTS À
L'ASSOCIATION
EN 2019

2

PARTENAIRES
MÉCÈNES
D'ENVERGURE



RECHERCHE

2

COMITÉS
PLURIDISCI-
PLINAIRES
D'EXPERTS

1

BAROMÈTRE SUR
LES FRANÇAIS FACE
À LA PROTECTION
JURIDIQUE D'UN
PROCHE

SOUTIEN

1

SITE INTERNET
RÉPONDANT AUX
PROBLÉMATIQUES
RENCONTRÉES
PAR LES FAMILLES

1

HOTLINE D'INFOS
TÉLÉPHONIQUE &
MAILS ASSURÉS DU
LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 17H

120

INTERVENTIONS
PERSONNALISÉES
D'INFORMATION
À DESTINATION
DES TUTEURS
FAMILIAUX

4

CONFÉRENCES
SUR LE MANDAT
DE PROTECTION
FUTURE SUR LE
TERRITOIRE
FRANÇAIS

6

RÉUNIONS
D'INFORMATION
(GÉRIATRES,
AVOCATS,
NOTAIRES, CGP,
INFIRMIÈRES)

FOCUS CONFÉRENCES MANDAT DE PROTECTION FUTURE

France TUTELLE organise aux côtés d'un groupe interprofessionnel composé d'experts en protection de la personne (France TUTELLE), d'experts juridique (notaire), d'experts en protection du patrimoine (conseiller en gestion patrimoniale) et d'experts en protection du chef d'entreprise (expert-comptable), des conférences au niveau national pour expliquer plus en détails les modalités et l'utilité du mandat de protection future.

Durant l'année 2019, ce sont 4 conférences qui ont été organisées à Pordic, à Pont du Casse, à Pessac et à Loudéac.

